



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 893

Texte de la question

CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN

M. le président. La parole est à M. François Sauvadet, pour le groupe Nouveau Centre.

M. François Sauvadet. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question, qui a trait, elle aussi, à la véritable tragédie se déroulant dans la bande de Gaza, s'adresse également à vous, monsieur le Premier ministre.

Au nom des députés du groupe Nouveau Centre, je tiens à dire qu'il est urgent de mettre un terme à un drame dont les premières victimes sont des populations civiles déjà marquées par une extrême précarité. Chacun sait ce qui a conduit à cette dramatique situation : les provocations irresponsables des factions armées du Hamas, la riposte israélienne qui dure depuis maintenant dix jours.

Je tiens à exprimer notre très vive inquiétude face à la dégradation de la situation humanitaire. Comme le Président de la République, nous souhaitons que cessent au plus vite les combats, car cette situation entraîne de terribles souffrances pour les hommes, les femmes, les enfants.

Je tiens également à saluer l'initiative du Président de la République qui a voulu aller sur place pour emprunter le chemin de la paix, même si, chacun le sait, c'est un chemin difficile. Dans de telles circonstances, il est du devoir de la France et de l'Europe d'appeler toutes les parties à la retenue et à la sagesse.

Aussi, dans ce contexte douloureux et préoccupant, je souhaite vous poser deux questions, monsieur le Premier ministre.

À la suite de l'initiative du Président de la République, quel est le message que la France entend porter, au Proche-Orient comme au Conseil de sécurité de l'ONU ?

D'autre part, des tensions se sont révélées en France même, avec l'odieuse attaque à la voiture-bélier contre les grilles d'une synagogue de Toulouse. Je souhaiterais connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour éviter que nos concitoyens, de confession juive ou musulmane, ne soient, dans les jours qui viennent, victimes de tels actes de violence. (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le président Sauvadet, la France est au service de la paix et des droits de l'homme. Elle est l'amie d'Israël, et c'est pour cela qu'elle peut parler à Israël comme le Président de la République l'avait fait, il y a quelques mois, à l'occasion de son discours devant le Parlement israélien, et comme il vient de le faire à nouveau devant le président Peres et le Premier ministre Olmert.

Le Président de la République a rappelé aux Israéliens qu'il n'y avait aucune chance qu'une solution militaire soit trouvée à ce conflit. Il leur a rappelé que les conditions de la paix étaient sur la table depuis près de dix ans et qu'il suffisait maintenant de les mettre en oeuvre avec détermination. Il a offert le soutien de la France, y compris celui d'observateurs français, pour permettre la mise en oeuvre de ce processus.

Dans ces conditions, la République n'acceptera pas que certains extrémistes utilisent ce conflit pour attiser, dans notre pays, les violences entre les communautés. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) Nous poursuivrons avec la plus extrême fermeté ceux qui s'en prennent aux lieux de culte musulmans ou juifs, ceux qui s'en prennent aux personnes, ceux qui tentent d'exporter le conflit sur notre territoire. Ce sont

d'ailleurs les mêmes qui refusent qu'une grande partie du monde arabe s'oriente, depuis plusieurs années maintenant, vers la recherche d'une solution pacifique. On voit bien que, dans le conflit auquel nous assistons aujourd'hui, au-delà des souffrances des civils palestiniens, au-delà des souffrances qu'endurent les Israéliens vivant à proximité de la bande de Gaza, l'objectif de certains extrémistes est de déstabiliser les pays arabes qui ont pris des risques en s'engageant courageusement dans le processus de paix. Nous sommes aux côtés de ces derniers et nous ne permettrons pas aux extrémistes de s'exprimer sur notre territoire. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur quelques bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 893

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 janvier 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 janvier 2009